

Dans ce numéro:

- ~ Nouvelles ~
- ~ Fin tragique de carnaval à La Prairie en 1844 ~
- ~ Les fusions municipales: un retour de l'histoire? ~

CONFÉRENCE

Le 21 février à 20h00 au premier étage du 249
rue Sainte-Marie (théâtre du Vieux-La Prairie)
Conférencier: **Jean-Marc Garant**
Sujet: **La cartographie au service de la
généalogie**



Société historique de La Prairie de la Magdeleine

ISSN : 1499-7312



SHLM Nouvelles



Travaux de rénovation

D'importants travaux de rénovation sont présentement en cours au local de la Société historique de La Prairie. En plus du vernissage des planchers de bois, les employés de la ville ajouteront de nouvelles étagères pour la bibliothèque. Cela permettra entre autres d'accueillir une partie de la collection Drouin nouvellement acquise par la Ville de La Prairie que nous tenons à remercier pour sa contribution en vue de favoriser la recherche généalogique à La Prairie. Cela évitera de nombreux déplacements jusqu'à Longueuil ou Montréal aux chercheurs qui fréquentent notre centre de documentation

Un accueil sera également aménagé afin de mieux servir notre nombreuse clientèle (chercheurs, touristes). Enfin, un espace pour les réunions et les repas de nos employés permettra de dégager la bibliothèque afin de faciliter la recherche en toute quiétude. Nos locaux seront donc fermés jusqu'au 20 février.

Alerte au virus

Nous avons eu dernièrement une attaque d'un virus particulièrement "vicieux". Celui-ci s'insinuait dans plusieurs de nos dossiers dont ceux de Netscape. Il utilisait notre carnet d'adresse et envoyait des messages avec des fichiers joints contaminés. Si avant le 31 janvier 2001 vous avez reçu un message de la Société historique de La Prairie avec un fichier joint de type .exe ou autre, jetez-le immédiatement à la poubelle. **Nous n'avons jamais envoyé de fichiers à nos membres.** Il faut toujours être prudent avec son courrier électronique et avoir un bon anti-virus.

Fin tragique de carnaval à La Prairie en 1844

C'est ainsi que titrait un article du journal La Presse en février 1927. L'article écrit par Emmanuel Desrosiers relatait avec force détails un événement arrivé près d'un siècle auparavant. En plus d'y retrouver la plume colorée de M. Desrosiers, on entrevoit les mœurs de l'époque. Comme nous sommes actuellement en période de carnaval ou de Mardi-Gras, nous avons pensé vous présenter l'article dans sa forme originelle afin de ne pas perdre toute la saveur de la langue de Desrosiers. Joyeux Carnaval !

Charles Beaudry

«On était en février 1844. Le carnaval, comme toujours, était fêté à La Prairie de la Magdeleine. Comme il y avait de multiples auberges à cet endroit, les gens de Montréal s'y rendaient par le pont de glace; les habitants des environs: Côte Saint-Lambert, Côte-Sainte-Catherine, s'y rendaient également. Là on trouvait la bonne chère et surtout l'étoffe du pays dont quelques-uns abusaient. Cependant la fête ne dépassait pas minuit. Le lendemain c'était les Cendres et de rigoureuses pénitences attendaient les fêtards.

C'est ainsi que M. Rousseau (le Blanc), M. Bazinet et M. Casimir Boyer accompagnés des demoiselles Bouthillier, Bazinet et Rousseau étaient venus fêter le Mardi-Gras à l'hôtel tenu par Marc Gagnon (aujourd'hui Delâge). Tous ces gens habitaient la Côte Saint-Lambert. On s'amusa ferme toute la veillée; on dansa des gïgues, des sets; chacun y alla de sa chanson à répondre, de son histoire ou d'une aventure vécue jadis. La veillée se passait. Casimir Boyer sortit pour voir aux chevaux. Il rentra en disant que le temps se «chagrînait» et qu'il commençait à «poudrer». Bazinet se décida à «atteler», parce que, disait-il, il fallait retourner avant le mercredi des Cendres et se souciait peu de perdre le chemin. Boyer et Rousseau l'imitèrent.

Ils partirent donc, Casimir Boyer battant le chemin. En pénétrant dans le «Domaine», la «poudrerie» n'était pas très forte; ce n'est que quand ils furent éloignés un peu qu'ils sentirent la tempête. La neige était soulevée en tourbillons aveuglants, elle était pénétrante et se collait sur les «robes de poil». De temps en temps Rousseau, qui venait en queue, appelait dans la tempête ses compagnons pour leur dire de garder le chemin. Mais bientôt voyant les proportions de l'ouragan il rebroussa chemin et revint vers le village. Il cria pour attirer l'attention des deux autres traîneaux mais, peine inutile, ni Bazinet ni Boyer l'entendirent.

La tempête avait redoublé d'intensité: des bancs de neige se formaient près des arêtes de glace et le froid était devenu plus vif; les chevaux n'avançaient que lentement, fouettés par l'ouragan; on ne voyait que de la neige. Les femmes étaient inquiètes et se blottissaient près des hommes. De leur côté, ceux-ci n'étaient guère plus rassurés.

Quand on s'aperçut qu'on s'était égarés on laissa les «guides sur le dos» des chevaux. Ceux-ci avançaient toujours, et pendant longtemps erraient et revenaient souvent aux mêmes endroits. Les deux traîneaux se suivaient de bien près, celui de Boyer en avant. Sur le matin, avant le lever du soleil, les chevaux refusèrent d'avancer.

On se consulta. Boyer soutenait qu'il fallait prendre telle direction tandis que Rousseau croyait le contraire. À la fin, les femmes opinant, on prit la direction que Rousseau croyait être la bonne. On fouetta les chevaux. Ceux-ci, sous la morsure du cuir, prirent un trot craintif, interrompu d'écarts et de sauts brusques.

La tempête semblait être alors à son paroxysme: la neige, soulevée de partout, aveuglait et semblait venir de tous les côtés à la fois. La barbe des deux hommes se chargeait de glaçons, les paupières se collaient, les femmes avaient froid. Dans le coeur de ces faibles femmes le courage était bien près de manquer. Leurs compagnons, eux, réagissaient: «Le danger n'était pas si grand après tout, quand le jour serait venu on se retrouverait; la baie Saint-Paul ce n'était pas la mer, six pauvres petits milles de rien». Mais quelque chose les mordait au coeur: la crainte. «Si on allait pas se retrouver par exemple!» Il y avait bien la «Traverse de la Tortue», mais on ne savait pas si elle était balisée.

À l'heure où les ténèbres se dissipaient quelque peu la tempête semblait augmenter sa furie. Ils avaient déjà subi de ces terribles ouragans, semblables aux simouns du désert, mais cette nuit il avait semblé que tous les génies malfaisants de la vallée laurentienne s'étaient donné rendez-vous sur la baie Saint-Paul pour y mener la sarabande la plus épouvantable qu'ils avaient vue.

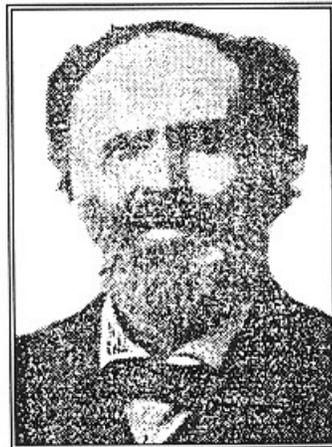
Il faisait jour, si l'on peut appeler jour l'état de demi-obscurité qui règne quand la «poudrerie» est soulevée comme les sables du désert. Un ciel blafard, laiteux; un ciel bas, un ciel approprié au mercredi des Cendres se montrait.

Les chevaux n'avançaient plus que péniblement. On entendait dans les airs un bruit étrange, bruit qui ressemblait à des décharges de canons. L'imagination des femmes leur faisait ouïr des gémissements, des plaintes, des cris et, elles se croyaient bien près d'entendre les trompettes du jugement dernier. Tout à coup le cheval de Boyer s'arrêta. Le bruit s'accrut. La glace semblait douée de mouvement. Tout le monde débarqua des traîneaux... Le cheval de Boyer enfonça en se débattant.

On était en plein rapides de Lachine sur des morceaux de glace en formation. Le froid terrible mordait les visages pendant qu'une vapeur pénétrante montait des abîmes glacés. À côté, l'eau passait en bouillonnant; les vagues qui charroyaient des glaçons se brisaient avec bruit et la buée qui en résultait se congelait aussitôt.

Casimir Boyer essaya de sauver son cheval mais la bête disparut dans les flots malgré les efforts réunis des deux hommes. Boyer enfonça jusqu'à la cheville dans l'eau glacée.

Les deux femmes s'étaient jetées à genoux et priaient le maître des éléments d'avoir pitié d'eux. Les hommes, eux, étaient stoïques. Pour une deuxième fois ils tinrent conseil: «Il était évident qu'ils étaient en plein rapides, sur des glaçons mouvants; la situation n'était pas rose. Essayer de quitter l'endroit où ils étaient c'était risquer de tomber dans quelques crevasses, et tomber là où on n'en revenait pas; d'un autre côté la tempête devait «tirer à sa fin» et dans quelques heures on s'y retrouverait».



On décida donc, vaincu par le froid, de verser les traîneaux au vent; d'étendre les «robes de carrioles» pour y coucher les femmes qui, plus faibles, n'en pouvaient plus. Les hommes se frappaient les pieds et les mains pour se réchauffer et le cheval qui restait subissait assez bien l'épreuve du froid. Le mercredi des Cendres se passa.

À Laprairie l'émoi était grand. On savait que quatre personnes, deux femmes, deux hommes étaient perdus quelque part sur la glace, mais comme la tempête n'avait pas diminué d'intensité personne n'osait s'aventurer à leur recherche. Le midi on sonna les cloches de l'église espérant que les malheureux les entendraient. On tira du canon; et le soir, dans les ténèbres on mit le feu à un voyage de «pésas» (paille de pois), croyant que la lueur du brasier attirerait leur attention.

Pendant tout ce temps Boyer, Rousseau et leurs amis attendaient dans les rapides la fin de la tempête.

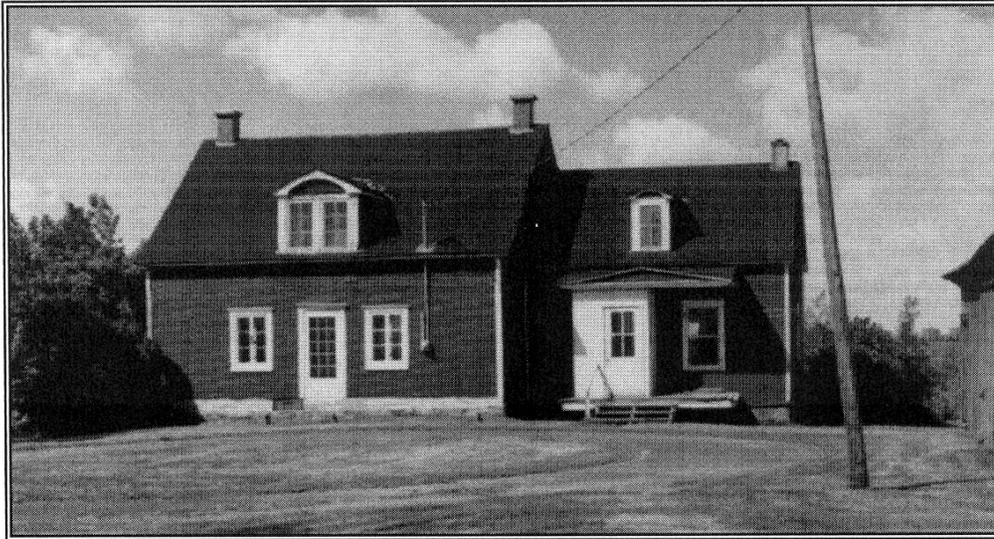


La nuit vint. Elle s'annonça effrayante. Les malheureux entendaient comme des décharges d'armes à feu, des cliquetis de sabre, des plaintes de mourants, comme si quelque combat se fût livré dans les profondeurs de l'abîme. Tantôt c'était comme un souffle chaud qui passait, sorte d'haleine qui brûle et qui glace à la fois. Des rires éclataient dans l'air, rires saccadés, mystérieux, plein d'au-delà; puis des appels retentissaient, des voix criaient dans la nuit, des ordres brefs.

Au-dessous d'eux la mort passait dans le courant affreux qui sifflait en se tordant comme un reptile d'un autre âge.

Les femmes perdaient la notion des choses. C'était comme une sorte de torpeur invincible qui les envahissait. L'effroyable réalité peu à peu faisait place à des rêves confus qui s'ébauchaient lentement. Leurs compagnons les réveillaient avec de grandes difficultés car cet engourdissement était le prélude d'une agonie silencieuse. Les malheureuses se réveillaient.

Nos mères étaient de saintes femmes, leurs coeurs étaient purs et une grande foi présidait à leurs actes. Les pauvres femmes priaient, aux prises avec la mort qui les réclamait dans cette nuit d'épouvante. Elles ne pouvaient plus marcher car leurs jambes étaient gelées, mais elles se mettaient à genoux et récitaient faiblement des prières qui consolent. La nuit se passa ainsi. De temps à autre le souffle du cheval les réchauffait. L'aube du jeudi se montra et l'ouragan continuait toujours inexorable.



Dans l'après-midi, pour la troisième fois, les deux hommes tinrent conseil: «À n'en pas douter c'était la mort qui venait; Boyer avait déjà les pieds gelés et les femmes ne parlaient plus qu'avec de grandes difficultés. Il fallait que quelqu'un se dévoue. Rousseau resterait, il était le plus valide, il veillerait sur les pauvres infortunées.»

Casimir Boyer, en héros, se dévoua. Il s'enfonça dans la rafale. Il marcha longtemps, au hasard. Tout à coup il trouva une «balise» qui indiquait la «Traverse de la Tortue», il l'arracha et s'en fit une canne, puis suivant la traverse à un endroit il vit de la lumière; il s'y dirigea. Il arriva enfin chez un monsieur Faurette (Lefort), aubergiste. Là, il rencontra un parti de gens qui cherchait les malheureux. Sur ses indications les sauveteurs se mirent en campagne.

Quant à Boyer on dut lui couper ses chaussures et lui mettre les pieds dans de l'eau froide. Le même soir, on le conduisit chez madame «Petit» Brosseau, mère de monsieur Julien Brosseau, capitaine. Le docteur Alexandre, appelé, examina Casimir Boyer et lui amputa trois orteils du pied droit et les cinq du pied gauche. Boyer était âgé de 26 ans.

On trouva les autres malheureux non sans difficultés: un des sauveteurs faillit se noyer. On les ramena tous à l'hôtel Brosseau et on les garda là un certain temps. Ils avaient passé 41 heures sur la glace. Personne n'en mourut. M. Casimir Boyer fut un an sans pouvoir marcher. Il fut un des plus estimés citoyens de Laprairie et mourut le 11 février 1911 à l'âge de 92 ans et 10 mois.»

N.D.L.R.

Baie Saint-Paul : nom que portait à l'époque le bassin de La Prairie.

Traverse de la Tortue : pont de glace balisé de petits sapins.

Il faut comprendre que nos voyageurs retournaient vers la Côte Saint-Lambert (aujourd'hui Brossard) en passant sur le fleuve gelé.

Photo 1 : Casimir Boyer

Photos 2 et 3 : Maison des Boyer à la Côte Saint-Lambert (aujourd'hui démolie).

C.P. 25005, La Citière, La Prairie, Qc, J5R 5H4 – 450-659-1393, téléc. 450-659-1393;

courriel : histoire@laprairie-shlm.com, site : <http://www.laprairie-shlm.com>

Les fusions municipales: un retour de l'histoire ?

La loi 170 votée par l'Assemblée nationale à la veille des Fêtes aura un impact important non seulement pour toute l'île de Montréal mais aussi pour la Rive-Sud. Ainsi les municipalités de Brossard, Saint-Lambert, Greenfield Park, Saint-Hubert, Le Moyne et Saint-Bruno-de-Montarville se fusionneront avec l'actuelle ville de Longueuil. Le nom de Champlain a été suggéré afin de nommer cette nouvelle entité municipale. Finalement, il n'a pas été retenu et c'est mieux ainsi. En effet, bien que l'illustre fondateur soit venu explorer et cartographier la région de Montréal dès 1611, il n'a fait que passer le long de la Rive-Sud. À ce compte, une bonne partie du Nord-Est américain pourrait revendiquer l'appellation de Champlain. De plus, il existe déjà près de Batiscan une municipalité de Champlain dans le comté du même nom; ce qui créerait une confusion bien inutile.

Au moment d'écrire ces lignes, il semble bien qu'on retiendra l'appellation de Longueuil. Du point de vue historique cela se justifie parfaitement. En effet, avec la seigneurie de La Prairie concédée à la Compagnie de Jésus en 1647, la seigneurie de Longueuil concédée à Charles Le Moyne en 1657 constitue un des deux plus vieux pôles de développement de notre région. C'est à même le territoire de ces deux seigneuries que se sont constituées les municipalités qui, de Sainte-Catherine à Longueuil, occupent la Rive-Sud.

Ainsi donc avec les fusions, l'ancien territoire seigneurial se retrouvera en grande partie reconstitué. L'occasion est donc propice pour faire un court rappel de l'histoire des municipalités qui formeront la nouvelle ville de Longueuil.

C'est le premier juillet 1845 que fut érigée la municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil. Elle ne dura que deux ans et en 1848 la municipalité du Village de Longueuil voit le jour. Son territoire plus petit que la paroisse correspondait en gros au Vieux-Longueuil actuel. Le village obtiendra son statut de ville en 1874. Quant à la municipalité de paroisse, elle reverra le jour en 1855. C'est à même le territoire de Saint-Antoine-de-Longueuil que se formeront plusieurs des municipalités de la présente fusion. Ainsi, Saint-Lambert sera érigée le 10 juin 1857. Rappelons qu'une partie de cette municipalité appartenait autrefois à la seigneurie de La Prairie, soit la Côte Mouille-Pied. Saint-Hubert verra le jour en 1860, puis Montréal-Sud en 1906, Greenfield Park en 1911 et Mackayville en 1947. Cette dernière deviendra la Municipalité de Lafèche en 1959. Après toutes ces créations de nouvelles entités municipales, ce qui restait de la municipalité de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil devint Jacques-Cartier en 1947. À son tour, Jacques-Cartier fut démembrée par l'érection de Préville en 1948 et de Ville LeMoyne en 1949. La tendance fut renversée pendant les années 1960 avec l'essor de Longueuil qui annexa Montréal-Sud en 1961 et Jacques-Cartier en 1969.

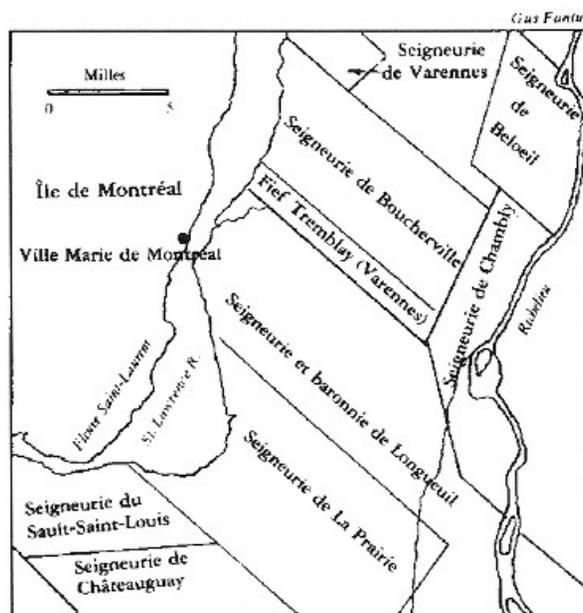
Quant à la ville de Brossard, elle se distingue en ce qu'elle ne faisait pas partie de l'ancienne seigneurie de Longueuil mais plutôt de celle de La Prairie. C'est en 1958 que fut érigée officiellement la ville de Brossard. Auparavant, l'endroit était identifié sous l'appellation de Brosseau du nom de l'ancien maire de la municipalité primitive de Notre-Dame-de-Laprairie-de-la-Magdeleine (1855), Pierre Brosseau. Le nom de Brossard

vient de Georges-Henri Brossard qui fut tout d'abord maire de la municipalité de paroisse de Notre-Dame de 1944 à 1958, puis de la Ville de Brossard jusque en 1967. C'est sous son mandat que la paisible municipalité rurale devint une importante banlieue.

C'est en 1845 que la municipalité de paroisse de Saint-Bruno-de-Montarville fut érigée. Elle deviendra ville en 1958. Saint-Bruno est au coeur de l'ancienne seigneurie de Montarville concédée à Pierre Boucher de Boucherville (fils) en 1710. Toutefois, il faudra attendre de nombreuses années avant que la seigneurie ne se développe. L'appellation de Saint-Bruno vient de François-Pierre Bruneau qui acheta la seigneurie en 1829.

Avec la fusion, c'est une importante page de notre histoire municipale qui est tournée. Certaines personnes craignent que le sentiment d'appartenance soit dilué dans la nouvelle entité. Toutefois, lorsqu'on regarde l'histoire, on peut y voir un certain retour aux sources. À moins d'un changement majeur dans les politiques du gouvernement québécois, nous assisterons dans quelques années aux fusions de la Prairie et des municipalités environnantes. Sans vouloir être trop chauvin, je propose tout de suite le nom de La Prairie pour la nouvelle entité municipale. Comme Longueuil, le nom de La Prairie fait partie de notre histoire depuis le début. Il rappelle d'une façon non équivoque notre riche passé.

Charles Beaudry



Concessions de la région montréalaise d'après une carte de la collection des Archives publiques du Canada.